



Vous pouvez aider à maintenir la sécurité des médicaments

Si vous achetez ou utilisez des médicaments, sachez qu'il y a des médicaments contrefaits qui peuvent menacer votre santé et celle de vos proches.

Réduisez les risques de prendre un médicament contrefait en n'achetant vos médicaments qu'auprès de sources fiables connues.

BE AWARE — « SOYEZ CONSCIENT »

Soyez observateur. Si vous remarquez un élément inhabituel à propos d'un produit de santé et de son conditionnement, informez votre professionnel de santé.

Évaluez. Si votre médicament présente des effets inattendus ou n'a aucun effet, considérez la contrefaçon comme une éventualité.

Reconnaissez. Informez votre professionnel de santé de l'effet du médicament sur vous.

Où. Informez votre professionnel de santé du lieu d'achat du médicament, en particulier s'il s'agissait d'un marché, d'Internet ou dans la rue.

Informez activement de votre expérience votre professionnel de santé et les autres patients ayant pu recevoir le médicament.

Signalez le cas présumé de contrefaçon à votre professionnel de santé.

Instruisez vos amis et votre famille quant aux risques des médicaments contrefaits.

1. Qu'est-ce qu'un médicament contrefait ?

Un médicament contrefait est une copie d'un véritable médicament ou dispositif médical dont l'étiquetage peut être trompeur en ce qui concerne son nom, ou qui peut ressembler en tout point au médicament original. La contrefaçon se rencontre tant au niveau des produits de marque que des produits génériques. Les produits contrefaits peuvent contenir les bons ingrédients, de mauvais ingrédients, ne pas contenir aucun principe actif ou un principe actif en quantité insuffisante ou avec un emballage maquillé.

2. Que peuvent faire les patients pour lutter contre les médicaments contrefaits ?

Les patients doivent être conscients de l'existence des médicaments contrefaits et être encouragés à acheter leurs médicaments auprès de sources sûres comme les pharmacies agréées. De plus, les patients devraient être suspicieux quant à des médicaments à prix anormalement bas et attentifs à leur emballage et présentation. Toute réaction inattendue d'un médicament doit être rapportée à votre professionnel de santé.

3. Qu'en est-il de l'achat de médicaments auprès de pharmacies en ligne ?

Sachez que dans plus de 50 % des cas, les médicaments achetés par Internet sur des sites illégaux dissimulant leur adresse se sont révélés être falsifiés. Si vous achetez sur Internet, assurez-vous d'abord que le site Web est celui d'une pharmacie que vous connaissez et en qui vous avez confiance. Une pharmacie en ligne de bonne réputation doit fournir les informations suivantes :

- Nom de la pharmacie offrant le service.
- Les adresses géographiques d'établissement de la pharmacie et ses coordonnées (courriel, n° de téléphone et fax).
- Le titre professionnel du pharmacien responsable et où le titre a été conféré.
- L'organe professionnel auprès duquel le pharmacien responsable est enregistré et l'autorité de tutelle correspondante.
- La référence aux règles professionnelles applicables dans le pays d'établissement et les moyens d'y accéder.

Lequel est véritable ?



Le médicament authentique est sur la droite, la contrefaçon sur la gauche.

